



Rapport de présentation

Compte Administratif 2022

Budget Primitif 2023

Préambule

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires.

Le rapport comporte les éléments, d'une part, du Compte Administratif 2022 et, d'autre part, du Budget Primitif 2023. L'analyse est présentée par chapitre pour chaque année, permettant ainsi de suivre parallèlement l'évolution sur les deux années.

La Ville de Cosne-Cours-sur-Loire s'engage en 2023 à expérimenter la nouvelle nomenclature budgétaire, la M57, qui sera généralisée au 1^{er} janvier 2024. Ce nouveau référentiel, qui s'applique au budget de la Ville uniquement, intègre des règles budgétaires assouplies : le virement de crédits d'un chapitre à un autre pourra être effectué sans décision budgétaire, à l'exception du chapitre 012 « Charges de personnel ». Parmi les autres modifications ayant un impact budgétaire sur les chapitres existants, il y a la suppression des dépenses imprévues, des dépenses et recettes exceptionnelles.

Les résultats de l'année 2022 (ensemble des budgets) :

Fonctionnement	2022	2021
Résultat de l'exercice	1 144 836,17 €	1 134 627,34 €
Report N-1	2 199 985,50 €	1 879 423,37 €
Résultat cumulé	3 344 821,67 €	3 014 050,71 €
Investissement	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 1 385 430,11 €	- 261 974,10 €
Report N-1	9 957,96 €	271 932,06 €
Résultat cumulé hors RAR	- 1 375 472,15 €	9 957,96 €
Restes à réaliser	- 850 840,04 €	- 805 216,59 €
Résultat cumulé	- 2 226 312,19 €	- 795 258,63 €
Résultats cumulés toutes sections confondues	1 118 509,48 €	2 218 792,08 €

BUDGET DE LA VILLE

L'analyse qui suit utilise le schéma traditionnel par section en observant les dépenses et les recettes de chacune d'elle, toujours en comparant les prévisions et les réalisations dans chaque chapitre pour l'année 2022 et les prévisions 2023.

Résultats :

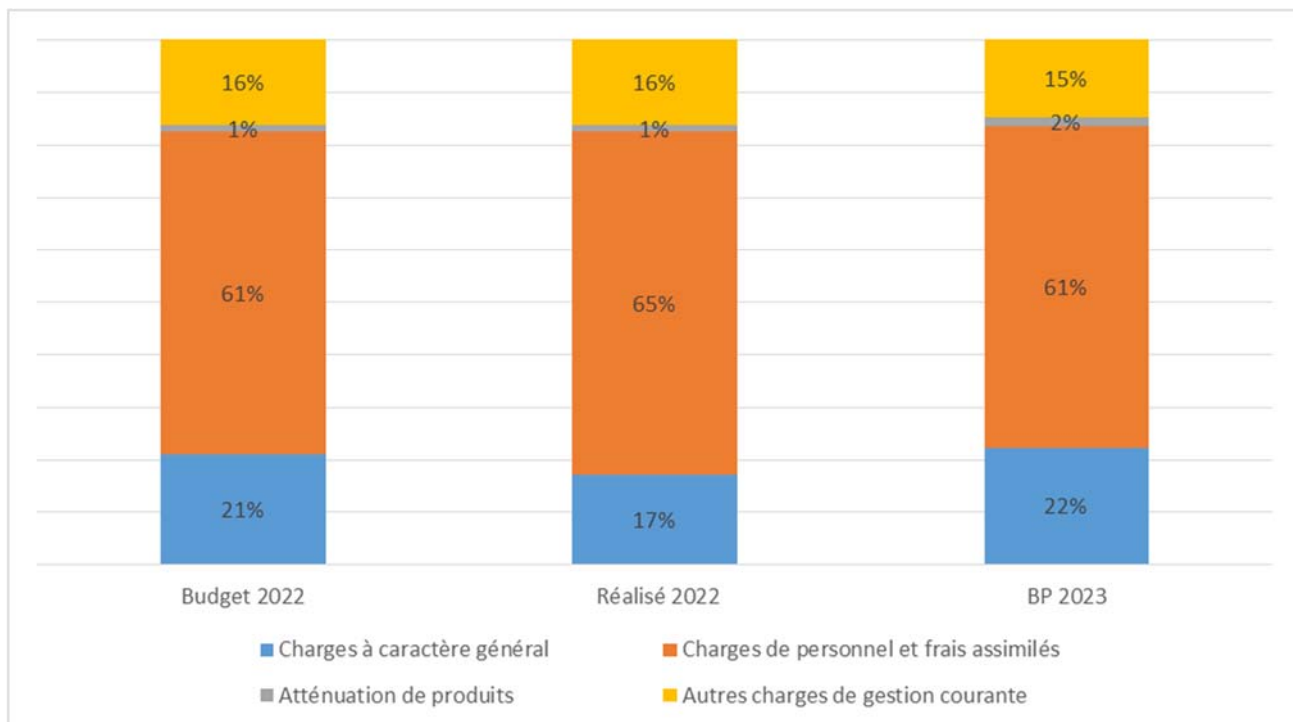
Fonctionnement	2022	2021
Résultat de l'exercice	1 014 215,87 €	888 707,65 €
Report N-1	1 379 180,21 €	1 260 953,80 €
Résultat cumulé	2 393 396,08 €	2 149 661,45 €
Investissement	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 405 196,65 €	- 205 493,41 €
Report N-1	- 145 413,56 €	60 079,85 €
Résultat cumulé hors RAR	- 550 610,21 €	- 145 413,56 €
Restes à réaliser	- 384 270,52 €	- 625 067,68 €
Résultat cumulé	- 934 880,73 €	- 770 481,24 €
Résultats cumulés toutes sections confondues	1 458 515,35 €	1 379 180,21 €

Section de fonctionnement

Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2022		2023
	Budget	Réalisé	Budget
011 - Charges à caractère général	2 298 948,00 €	1 756 995,89 €	2 521 093,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 706 781,00 €	6 643 797,32 €	6 884 460,00 €
014 - Atténuation de produits	130 516,00 €	130 516,00 €	180 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 774 694,00 €	1 646 174,78 €	1 665 014,00 €
Total dépenses de gestion courante	10 910 939,00 €	10 177 483,99 €	11 250 567,00 €
66 - Charges financières	114 000,00 €	109 950,54 €	165 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	3 352,00 €	2 340,18 €	7 940,00 €
Total dépenses financières et exceptionnelles	117 352,00 €	112 290,72 €	172 940,00 €
Total des dépenses réelles	3 759 485,01 €	2 265 745,74 €	11 423 507,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 083 406,21 €	- €	1 107 431,35 €
042 - Opé.d'ordre de transfert entre section	976 400,00 €	1 067 728,23 €	977 044,00 €
Total des dépenses d'ordre	2 059 806,21 €	1 067 728,23 €	2 084 475,35 €
Total des dépenses de fonctionnement	13 088 097,21 €	11 357 502,94 €	13 507 982,35 €

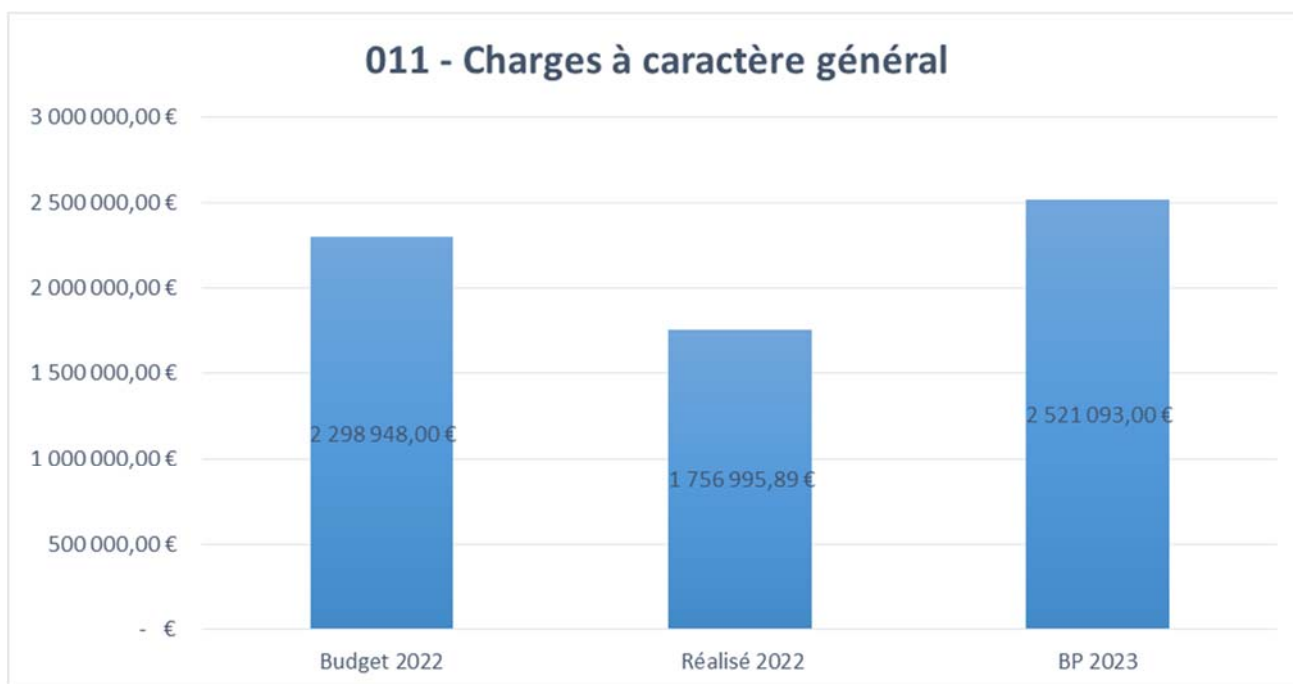
Répartition en % de la part budgétaires des chapitres sur le total des dépenses réelles



Dépenses réelles

Dépenses de gestion courante

Charges à caractère général – Chapitre 011



Ce chapitre représente 17% des dépenses réelles réalisées en 2022 et 22% pour les prévisions de 2023.

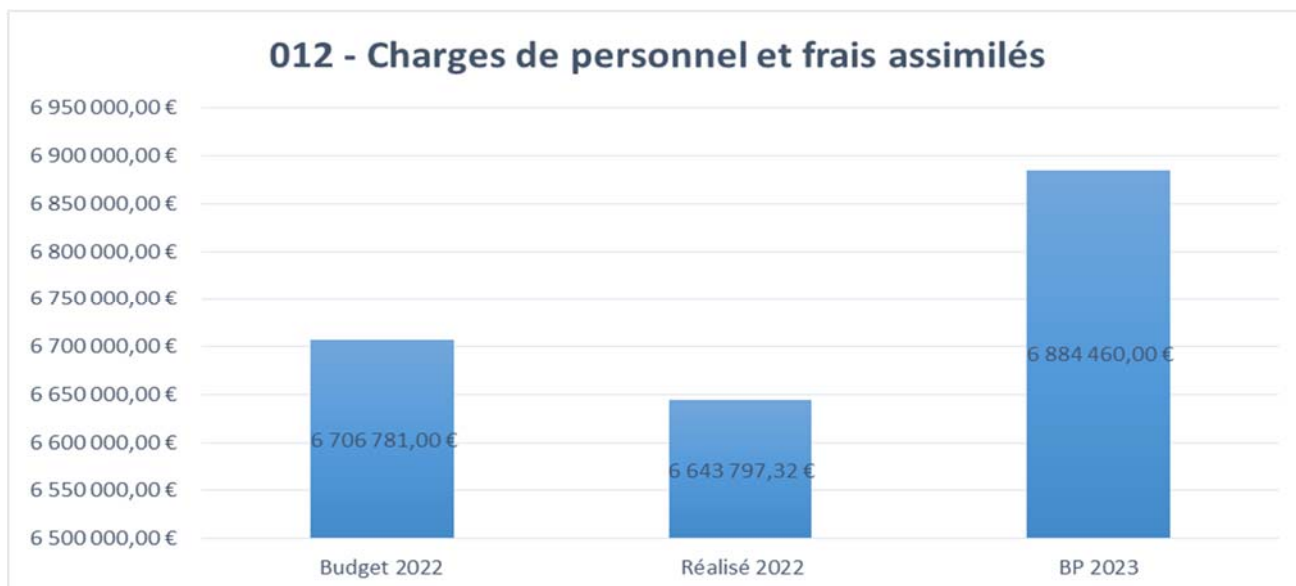
Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

A l'intérieur de ce chapitre sont constatées les dépenses des fluides, de prestations de services, d'assurances, de téléphonie, d'entretien des bâtiments et de la voirie etc...

Le taux de réalisation concernant ce chapitre est de 76,43% en 2022.

Les prévisions pour 2023 sont de 5 points de plus que la réalisation 2022. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des prix de l'énergie et à l'inflation.

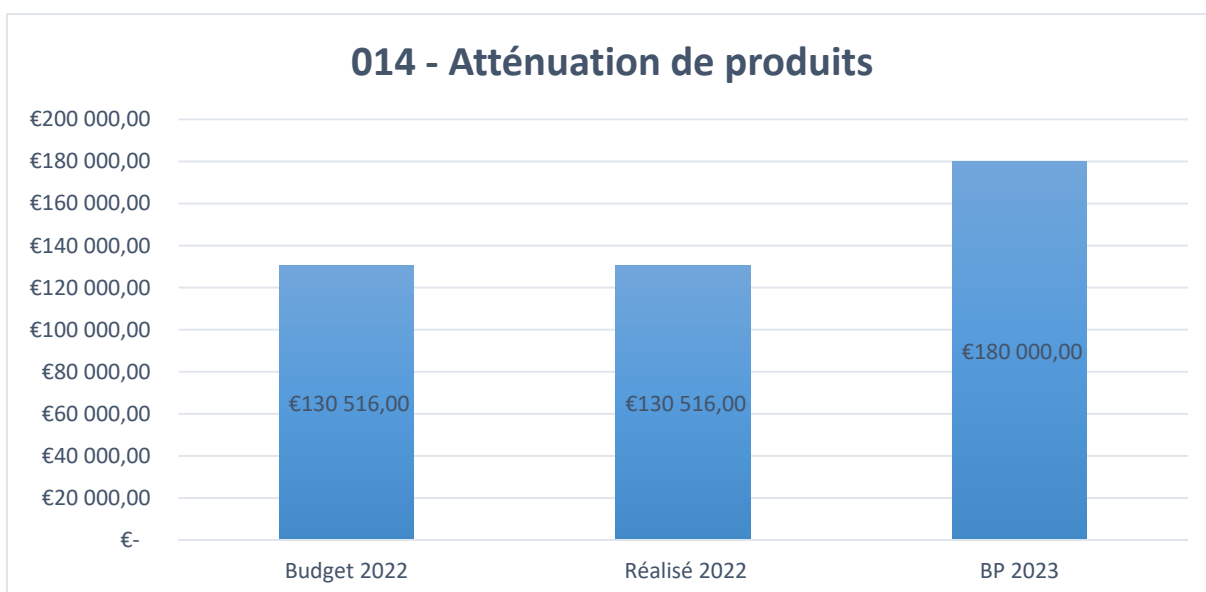
Charges de personnel – Chapitre 012



Les charges du personnel sont exécutées pour 99%.

Les crédits non consommés correspondent aux délais de remplacements et/ou de recrutements.

Atténuation des produits – Chapitre 014



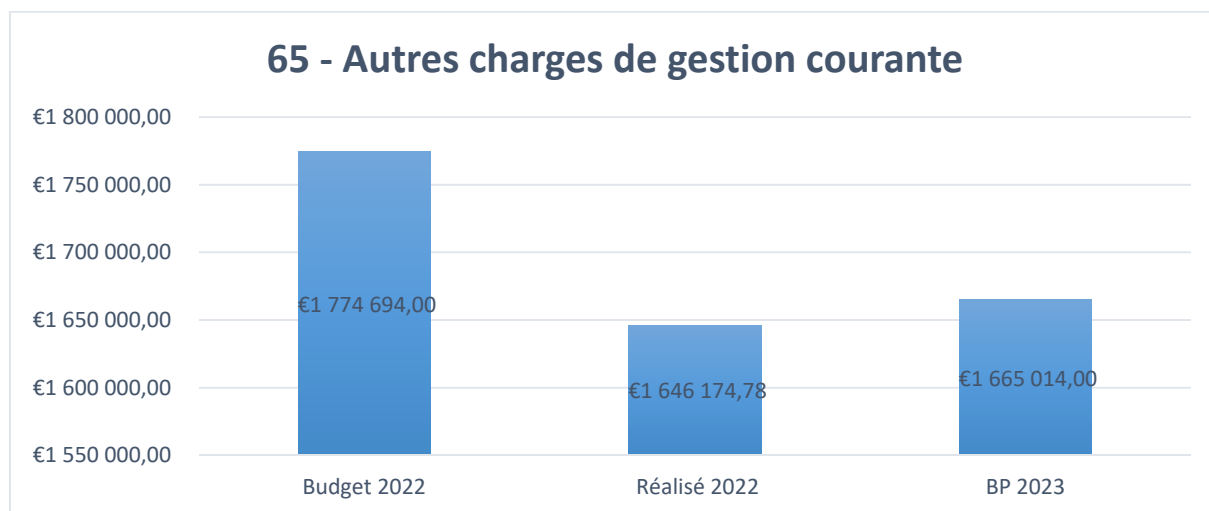
Ce chapitre représente 1% des dépenses réelles réalisées en 2022.

Il s'agit du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources communales et intercommunales). Ce fonds mis en place suite à la réforme de la Taxe Professionnelle de 2010 permet

Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

de compenser les conséquences financières de l'évolution de la fiscalité économique locale. Ce mécanisme est pérenne et assis sur le périmètre de la communauté de communes.

Autres charges de gestion courante – Chapitre 65

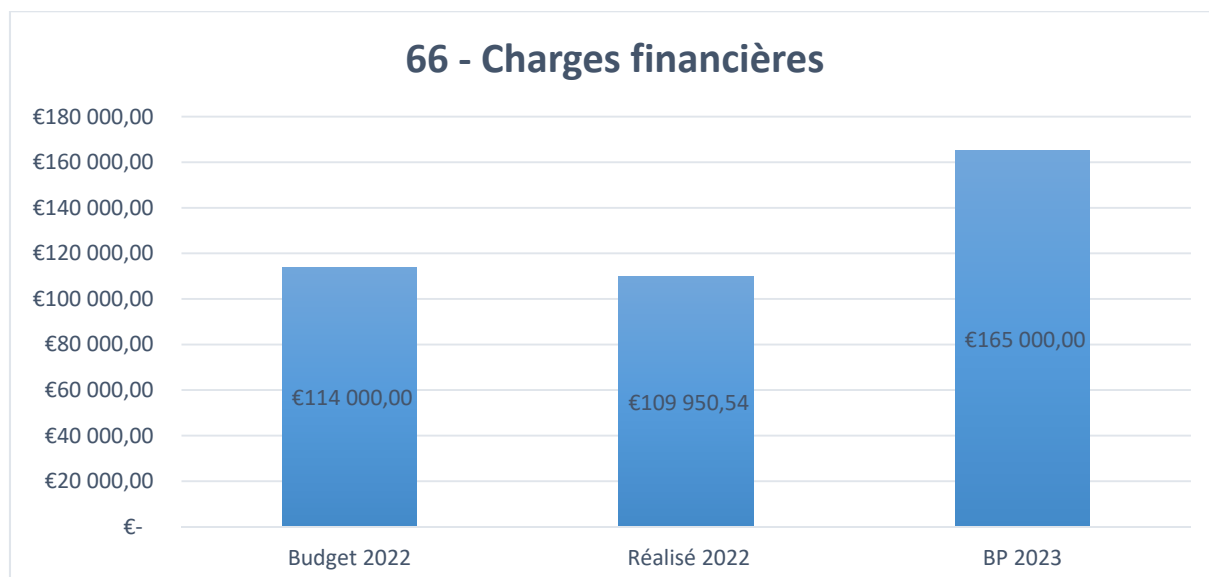


Ce chapitre est composé :

- Des contributions (SDIS)
- Des indemnités versées aux élus
- Des subventions allouées aux associations

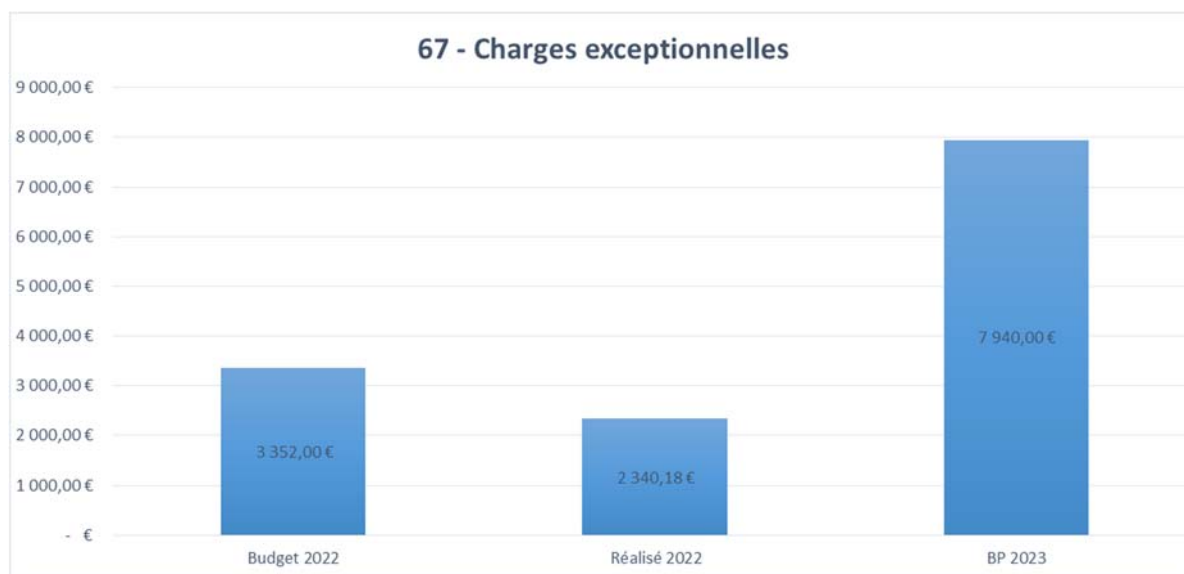
Dépenses financières et exceptionnelles

Charges financières – Chapitre 66



Les charges financières sont composées principalement des intérêts de la dette et des encaissements des cautions pour la location des chalets du marché de Noël.

Charges exceptionnelles – Chapitre 67



Les charges exceptionnelles réalisées en 2022 sont composées d'un prix du concours MCVAIC pour 300€, des indemnités d'éviction (terrains du futur hôpital) d'un montant de 1 931€ et d'opérations d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Les dépenses exceptionnelles sont supprimées dans la nomenclature M57. Elles seront affectées à une imputation correspondant à la nature de la dépense.

Il reste les annulations de titres sur exercices antérieurs (article 673) pour 7 940 € pour le budget 2023. La somme de 5 940€ concernant les indemnités versées par un ancien trésorier dans le cadre du contrôle de la CRC.

Dotations provisions semi-budgétaires – Chapitre 68

Au regard du principe de prudence, les instructions budgétaires et comptables imposent aux collectivités d'enregistrer une provision sur l'exercice en cours, en raison de la réalisation probable d'un risque ou d'une charge nécessitant une sortie de ressources sur un prochain exercice.

Aucune provision n'a été inscrite et réalisée sur l'exercice 2022. Aucune n'est prévue sur l'exercice 2023.

Dépenses d'ordre

Les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures sans flux financier réel et doivent, par conséquent, toujours être équilibrées en dépenses et recettes.

Le virement à la section d'investissement – Chapitre 023

Cette prévision ne fait l'objet d'aucun mouvement au cours de l'exécution budgétaire, elle concourt au résultat repris l'année suivante.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ce chapitre est composé d'une part des dotations aux amortissements et d'autre part des écritures liées aux cessions d'immobilisations.

Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

L'amortissement concerne les biens mobiliers et correspond au chapitre 040 des recettes d'investissement. Il participe à l'autofinancement de la section d'investissement. En 2022, la dotation aux amortissements représente un montant de réalisation de 976 272,42€. La prévision 2023 est d'un montant de 977 044€.

Les écritures liées aux cessions comportent d'une part la valeur comptable des immobilisations cédées et d'autre part la constatation des plus-values sur ces cessions. Le détail des opérations de cessions est listé dans une annexe du Compte Administratif.

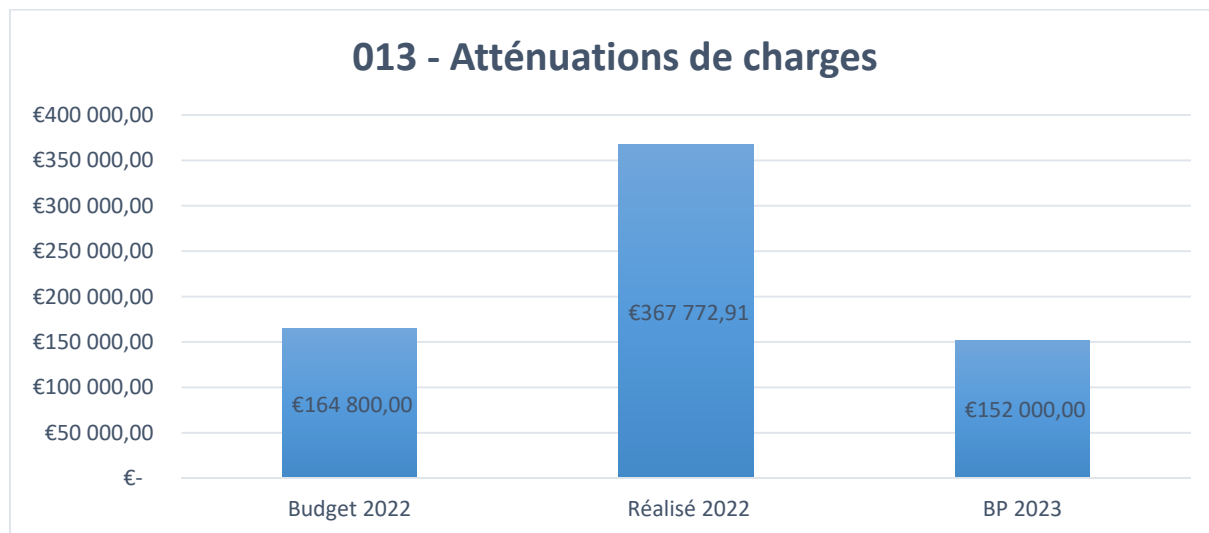
Recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2022		2023
	Budget	Réalisé	Budget
013 - Atténuations de charges	164 800,00 €	367 772,91 €	152 000,00 €
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	218 030,00 €	274 563,03 €	267 930,00 €
73 - Impôts et taxes	8 405 218,00 €	8 580 889,02 €	8 719 196,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	2 571 196,00 €	2 649 219,32 €	2 561 642,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	199 515,00 €	279 423,38 €	260 871,00 €
Total recettes gestion courante	11 558 759,00 €	12 151 867,66 €	11 961 639,00 €
77 - Produits exceptionnels	12 230,00 €	108 321,64 €	- €
Total recettes financières et exceptionnelles	12 230,00 €	108 321,64 €	- €
Total des recettes réelles	11 570 989,00 €	12 260 189,30 €	11 961 639,00 €
042 - Opé.d'ordre de transfert entre section	137 928,00 €	111 529,51 €	87 828,00 €
Total des recettes d'ordre	137 928,00 €	111 529,51 €	87 828,00 €
002 - Excédents antérieurs reportés	1 379 180,21 €	- €	1 458 515,35 €
Total des recettes de fonctionnement	13 088 097,21 €	12 371 718,81 €	13 507 982,35 €

Recettes réelles

Recettes de gestion

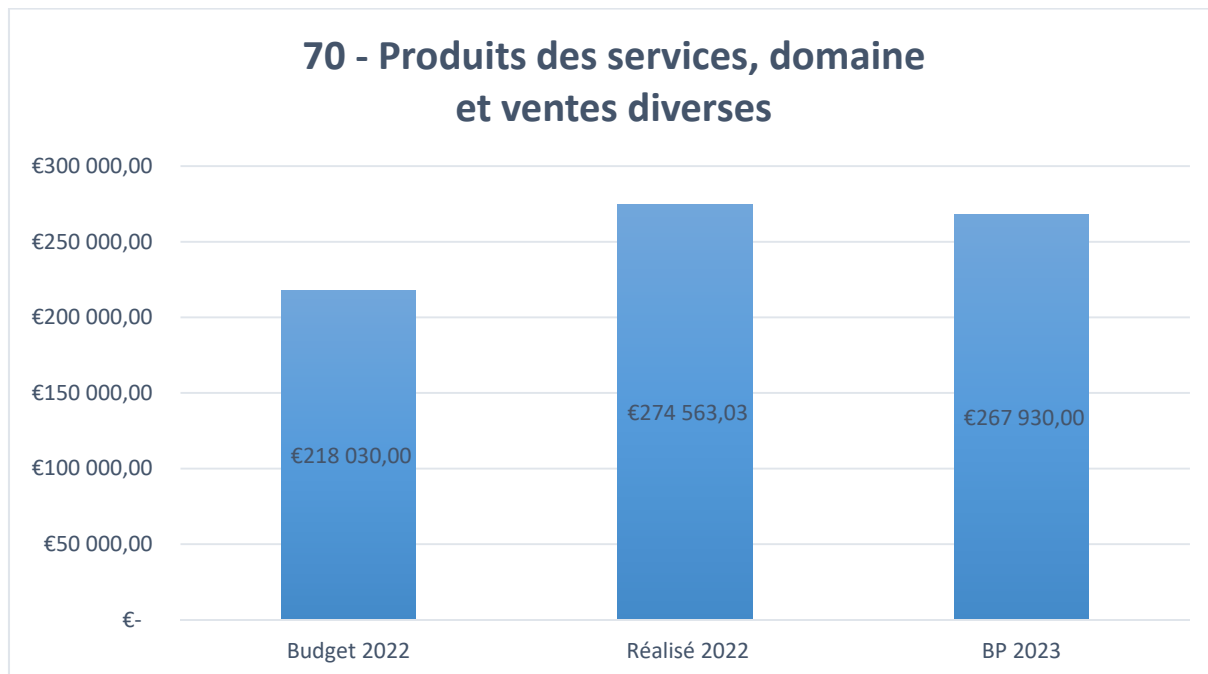
Atténuations de charges – Chapitre 013



Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

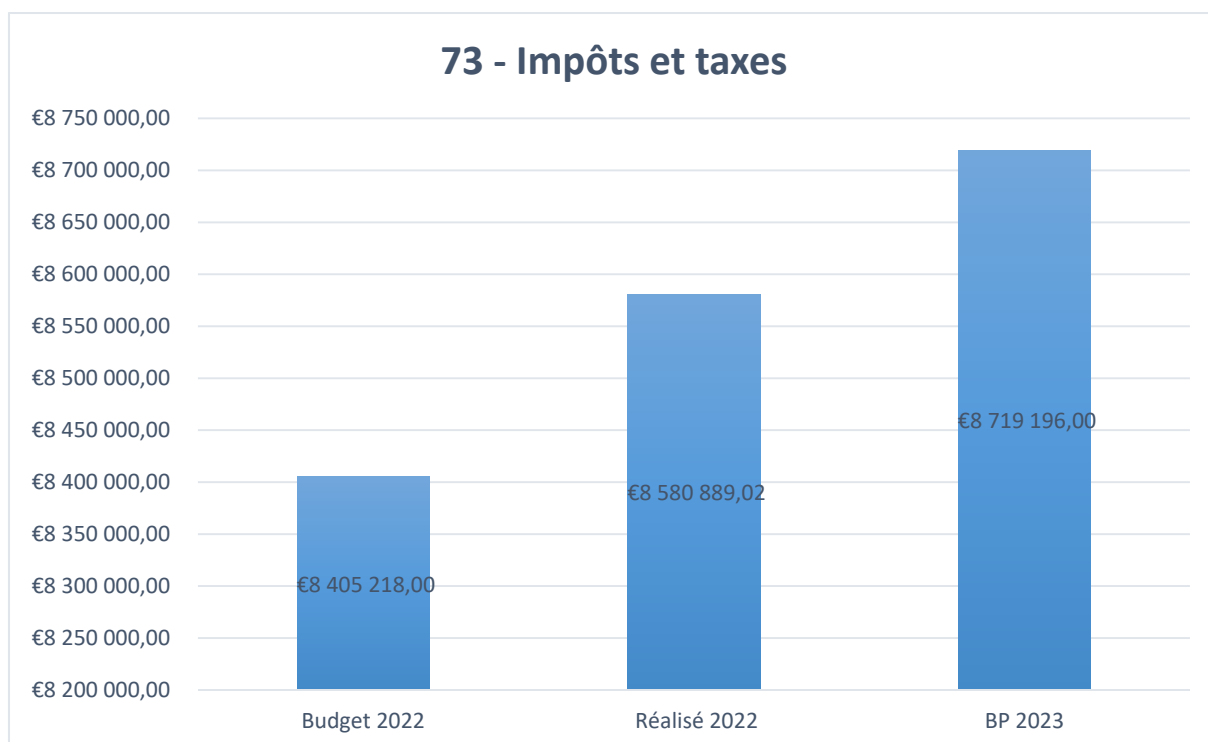
Il s'agit de remboursements de salaires et de charges du personnel par l'assurance statutaire pour les agents titulaires et par les organismes sociaux pour les agents contractuels.

Produits des services, domaines et ventes diverses – Chapitre 70



Les prévisions pour 2022 avaient été effectuées sur une ouverture « normale » des services.

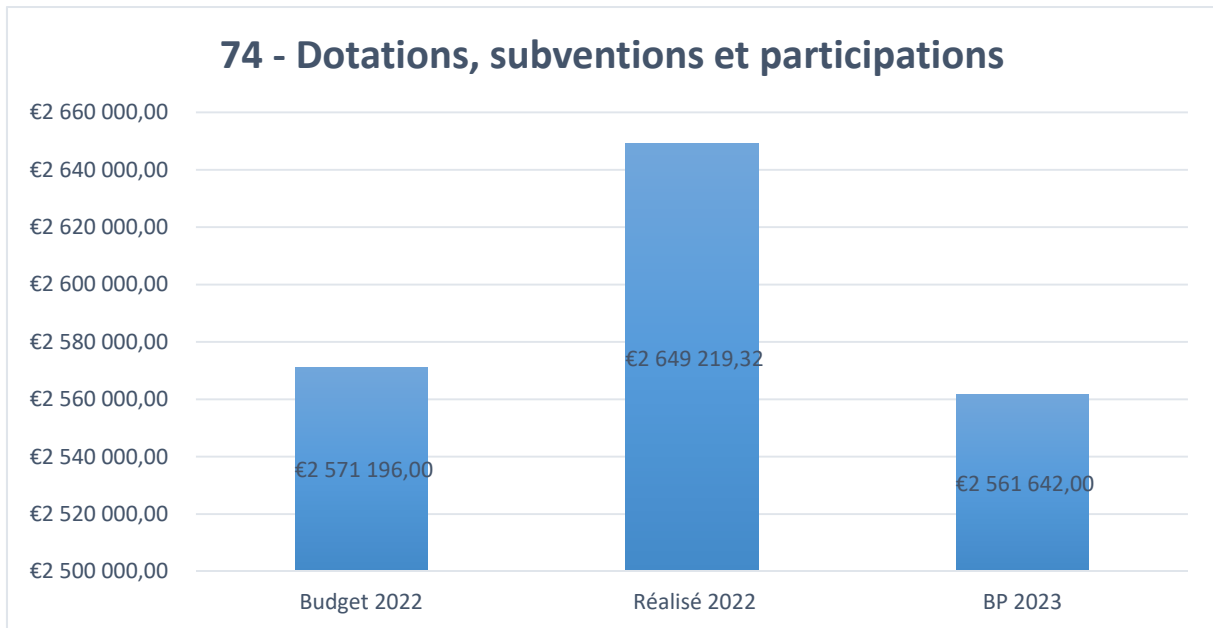
Impôts et taxes – Chapitre 73



Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

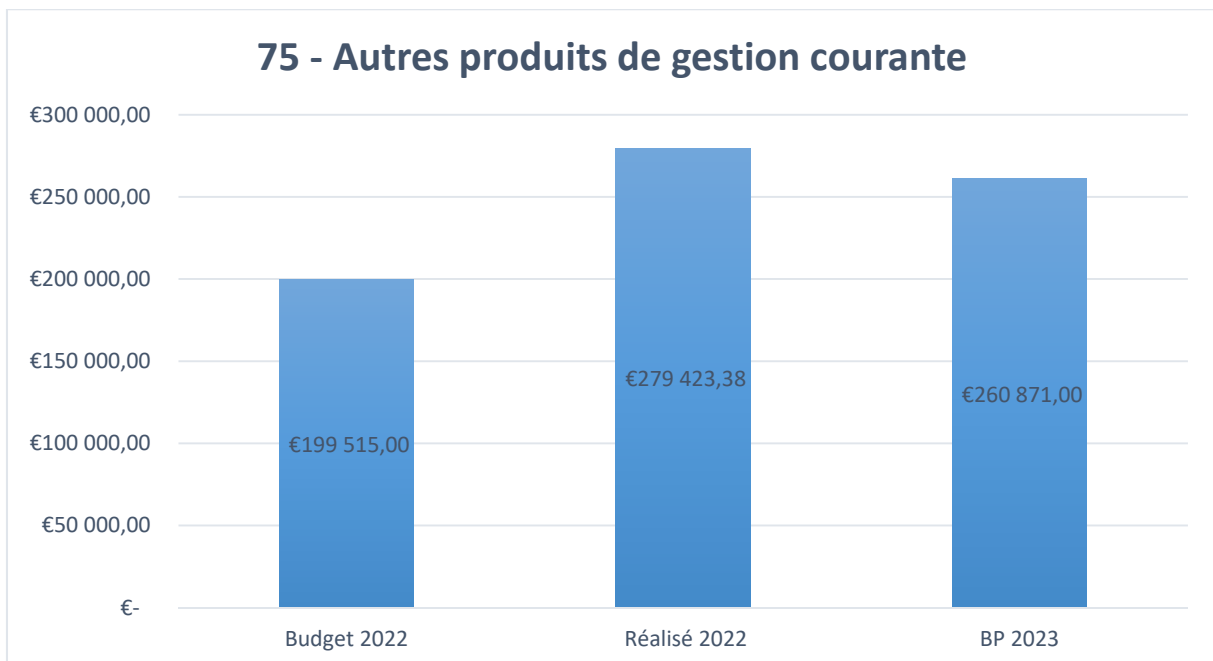
La fiscalité représente 70,61% des recettes de gestion courante en 2022 et 72,89% en 2023.

Dotations, subventions et participations – Chapitre 74



Le taux de réalisation de ce chapitre est de 103%.

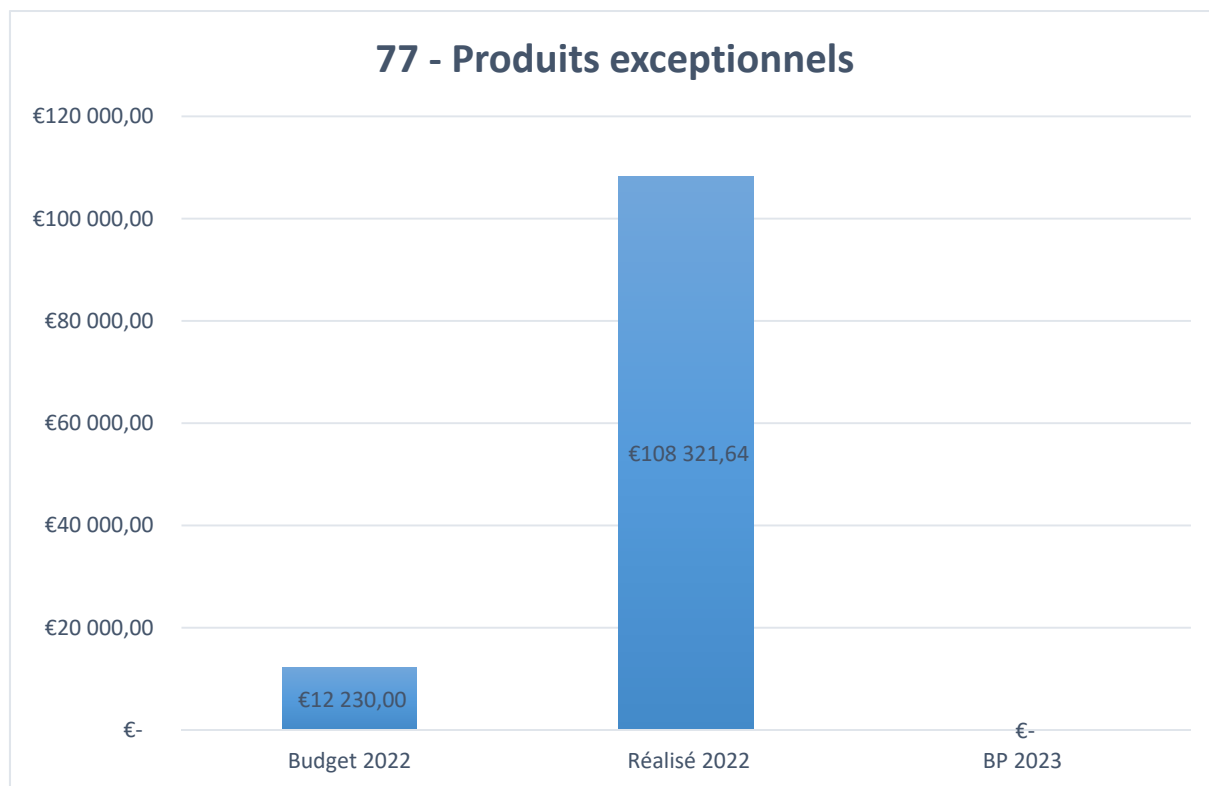
Autres produits de gestion courante – Chapitre 75



Il s'agit de la perception des loyers et des charges pour les locaux communaux.

Recettes financières et exceptionnelles

Produits exceptionnels – Chapitre 77



Ce chapitre en 2022 comprend entre autres :

- Les cessions prévues en investissement au chapitre 024 (produits de cessions d'immobilisations) mais réalisées en fonctionnement sur l'article 775 (produits des cessions d'immobilisations) pour 67 853,50€.
- Les remboursements de sinistre pour 30 086,95€
- Les remboursements des avoirs pour 2 160,38€.
- Les indemnités de mise en débet d'un ancien trésorier suite au contrôle de la CRC pour 5 940€.
- Les annulations de mandats sur exercices antérieurs pour 2 280,81€.

Les articles budgétaires pour les recettes exceptionnelles sont supprimés dans la nouvelle nomenclature M57. Seules seront affectées à ce chapitre les écritures de cession.

Recettes d'ordre

Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ce chapitre comporte des écritures d'ordre uniquement (sans incidence budgétaire). Il s'agit essentiellement de la reprise des subventions finançant des biens amortissables.

Section d'investissement

Dépenses

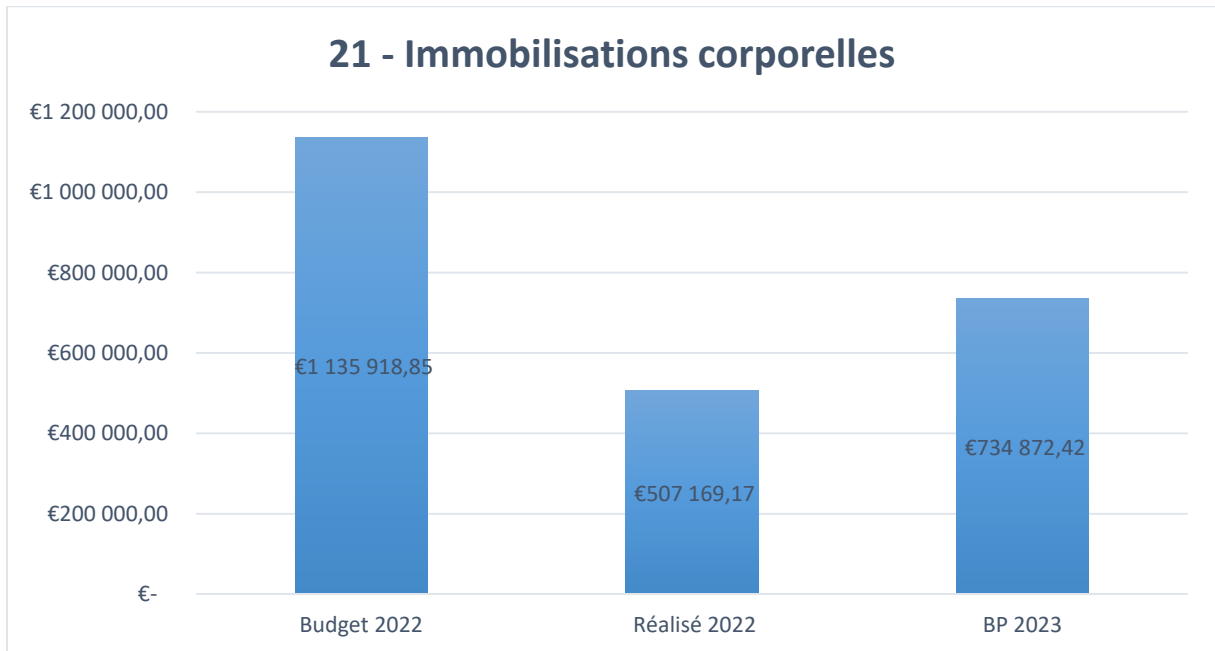
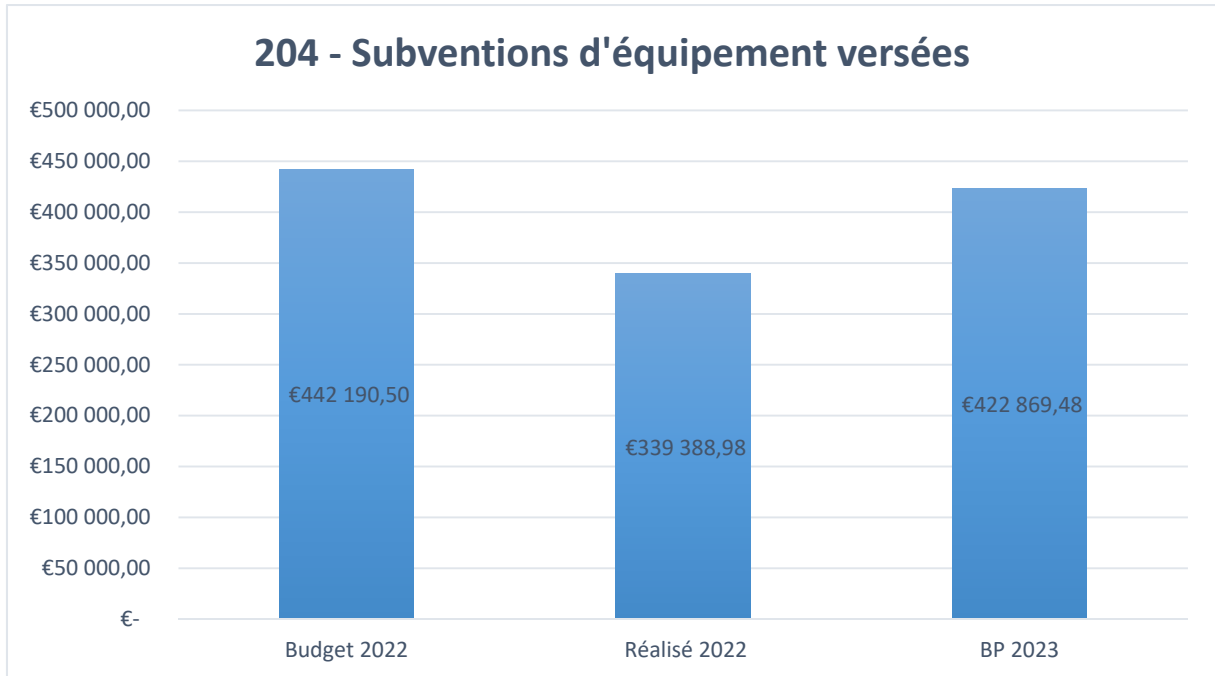
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2022			2023	
	Budget	Réalisé	RARBS	Budget	RARBS
20 - Immobilisations incorporelles	269 403,00 €	86 296,74 €	59 103,00 €	414 376,00 €	73 989,20 €
204 - Subventions d'équipement versées	442 190,50 €	339 388,98 €	37 295,50 €	328 500,00 €	94 369,48 €
21 - Immobilisations corporelles	1 135 918,85 €	507 169,17 €	260 248,85 €	609 927,00 €	124 945,42 €
23 - Immobilisations en cours	1 794 620,66 €	1 220 600,13 €	700 419,66 €	1 562 300,00 €	447 821,25 €
Total des dépenses d'équipement	3 642 133,01 €	2 153 455,02 €	1 057 067,01 €	2 915 103,00 €	741 125,35 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 769,50 €	4 659,76 €	- €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	649 000,00 €	644 802,66 €	- €	664 000,00 €	- €
Total des dépenses financières	653 769,50 €	649 462,42 €	- €	664 000,00 €	- €
001 - Solde d'exécution N-1 (déficit)	145 413,56 €	- €	- €	550 610,21 €	- €
040 - Opé.d'ordre de transfert entre section	137 928,00 €	111 529,51 €	- €	87 828,00 €	- €
041 - Opérations patrimoniales	30 000,00 €	20 452,03 €	- €	60 000,00 €	- €
Total des dépenses d'ordre	313 341,56 €	131 981,54 €	- €	698 438,21 €	- €
Total des dépenses d'investissement	4 609 244,07 €	2 934 898,98 €	1 057 067,01 €	4 277 541,21 €	741 125,35 €

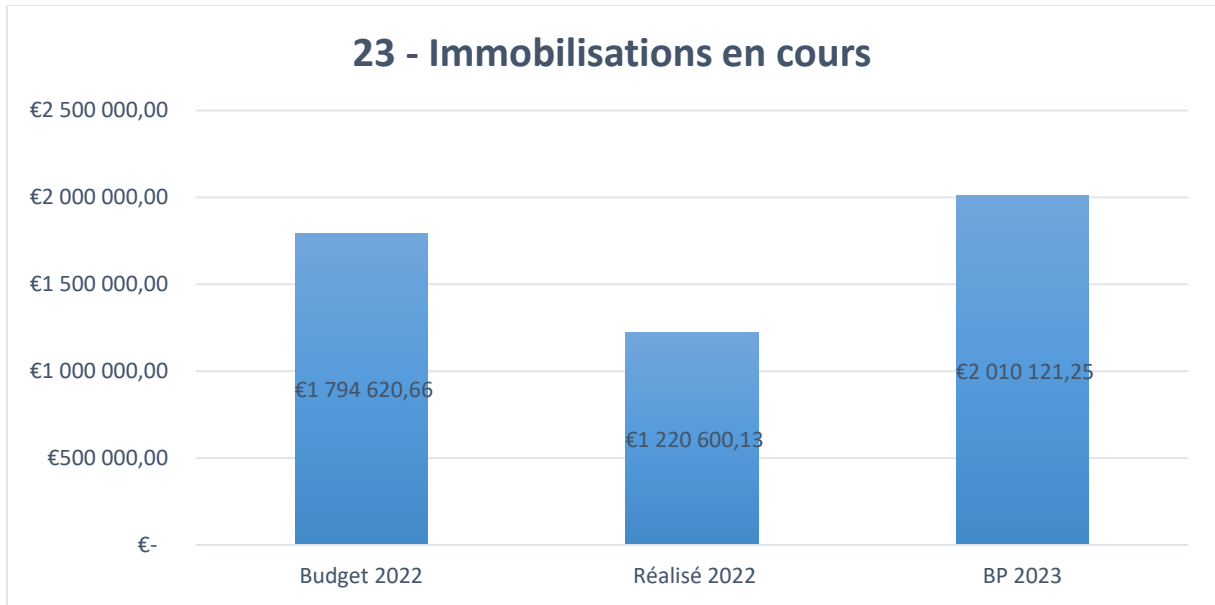
Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 59,13%, hors restes à réaliser, et de 88,15% en intégrant les restes à réaliser.



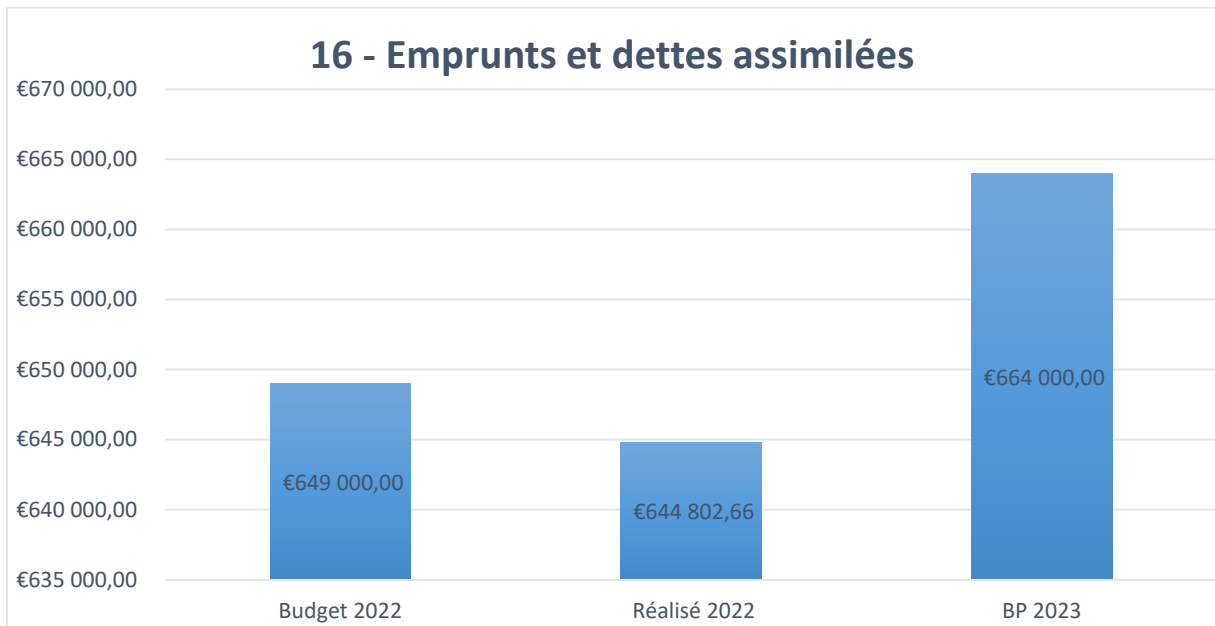
Dépenses réelles

Dépenses d'équipement



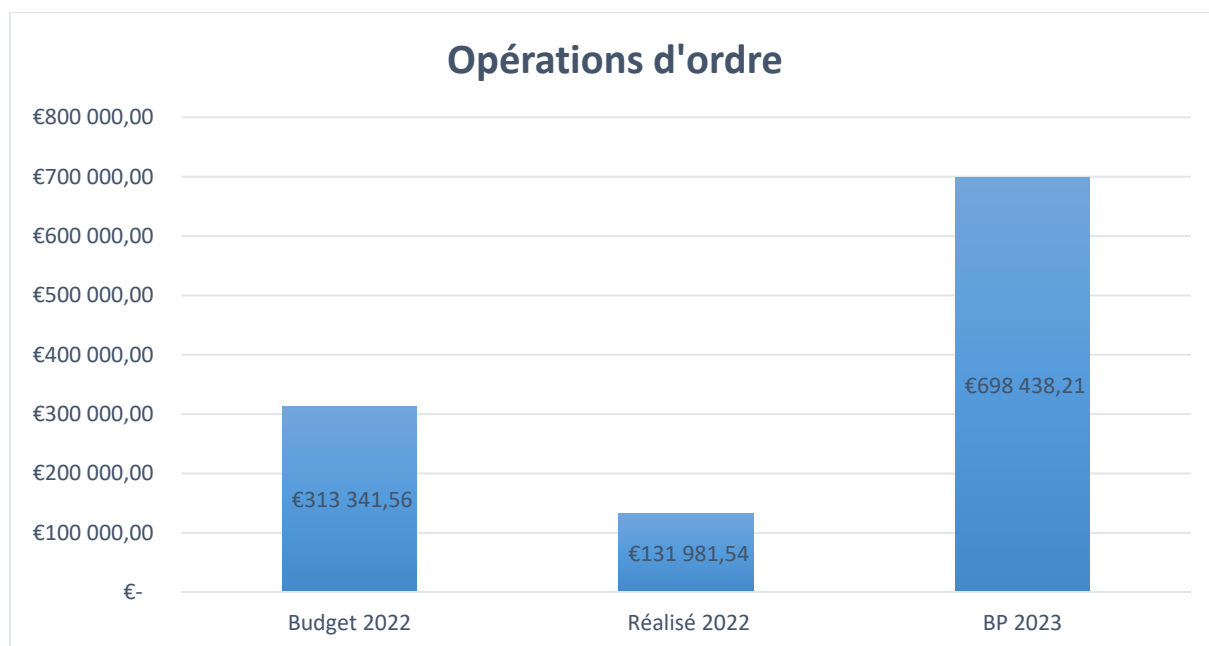


Dépenses financières



Les dépenses financières sont composées du remboursement du capital de la dette.

Dépenses d'ordre



Ce chapitre comporte la reprise des subventions finançant des biens amortissables.

Pour l'année 2023, il est inscrit :

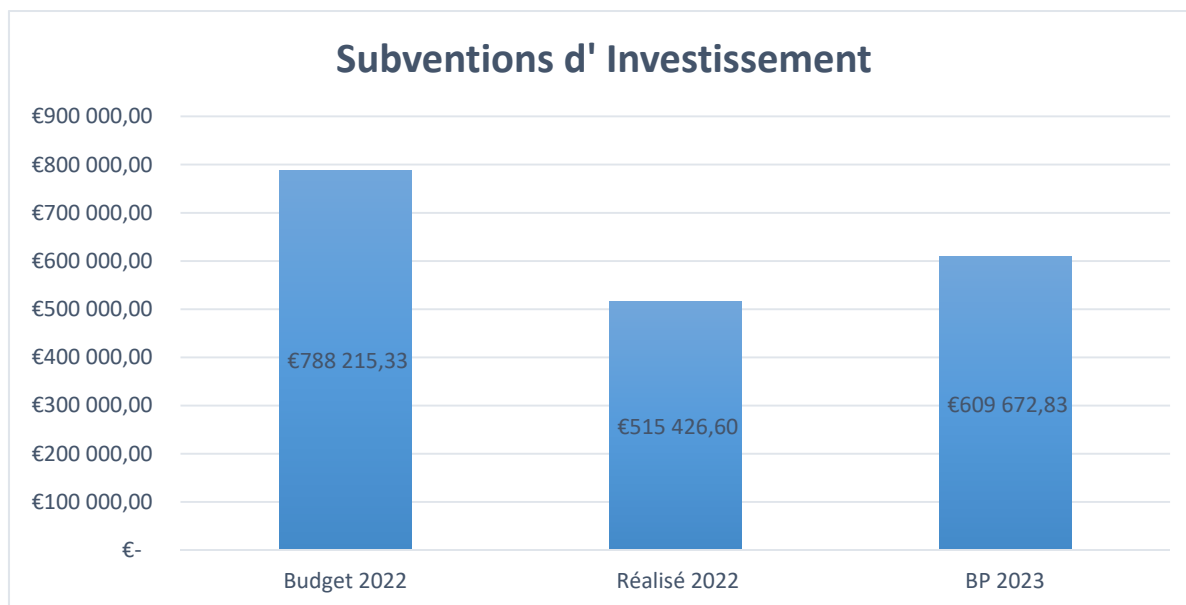
Recettes

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2022			2023	
	Budget	Réalisé	RARBS	Budget	RARBS
13 - Subventions d' Investissement	788 215,33 €	515 426,60 €	431 999,33 €	252 818,00 €	356 854,83 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	800 741,29 €	3 704,00 €	- €	1 129 637,65 €	- €
Total recettes d'équipement	1 588 956,62 €	519 130,60 €	431 999,33 €	1 382 455,65 €	356 854,83 €
10 - Dotations Fonds divers et réserves	150 000,00 €	150 999,83 €	- €	150 000,00 €	- €
1068 - Excédent de fonct. capitalisé	770 481,24 €	770 481,24 €	- €	934 880,73 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	910,40 €	- €	- €	- €
Total recettes financières	920 481,24 €	922 391,47 €	- €	1 084 880,73 €	- €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 083 406,21 €	- €	- €	1 107 431,35 €	- €
024 - Produit des cessions	10 000,00 €	- €	- €	50 000,00 €	- €
040 - Opé.d'ordre de transfert entre section	976 400,00 €	1 067 728,23 €	- €	977 044,00 €	- €
041 - Opérations patrimoniales	30 000,00 €	20 452,03 €	- €	60 000,00 €	- €
Total recettes d'ordre	2 099 806,21 €	1 088 180,26 €	- €	2 194 475,35 €	- €
Total des recettes d'investissement	4 609 244,07 €	2 529 702,33 €	431 999,33 €	4 661 811,73 €	356 854,83 €

Les recettes d'investissement 2023 atteignent 4 661 811,73€ et s'équilibrent avec les dépenses d'investissement. L'ajout des restes à réaliser, en recettes et en dépenses, arrête la section d'investissement à 5 108 666,56€.

Recettes réelles

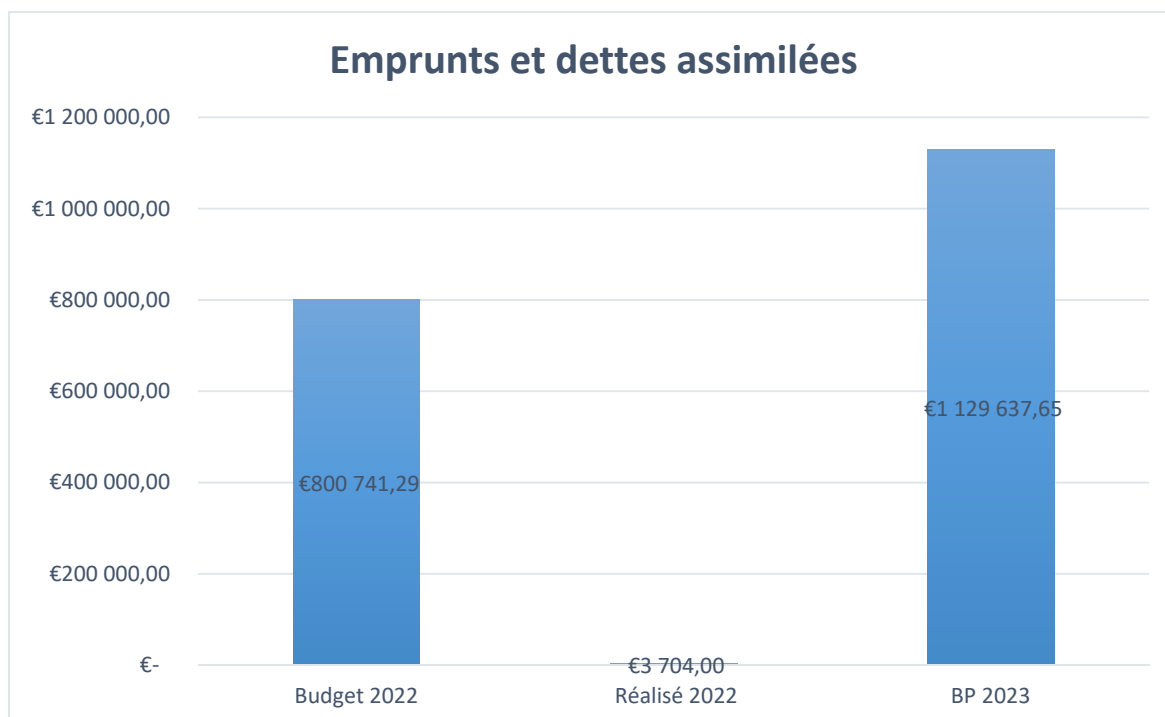
Recettes d'équipement



Elles sont composées des subventions d'équipement et des emprunts. Il avait été prévu en 2022 un prêt de 800 741,29€ dont le besoin n'a pas été avéré. Un prêt de 250 000€ a été contracté fin d'année 2022 et mobilisé en mars 2023 pour le financement de la balayeuse de voirie.

Un emprunt global de 1 129 637,65€ est prévu pour 2023 (comprenant le prêt de la balayeuse de voirie).

Recettes financières

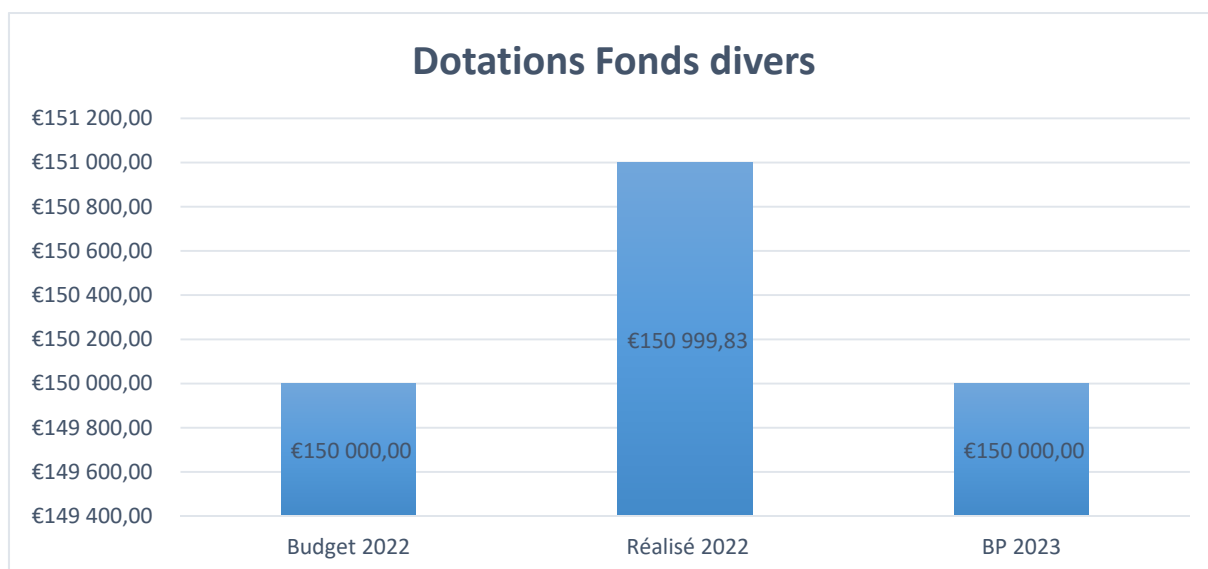
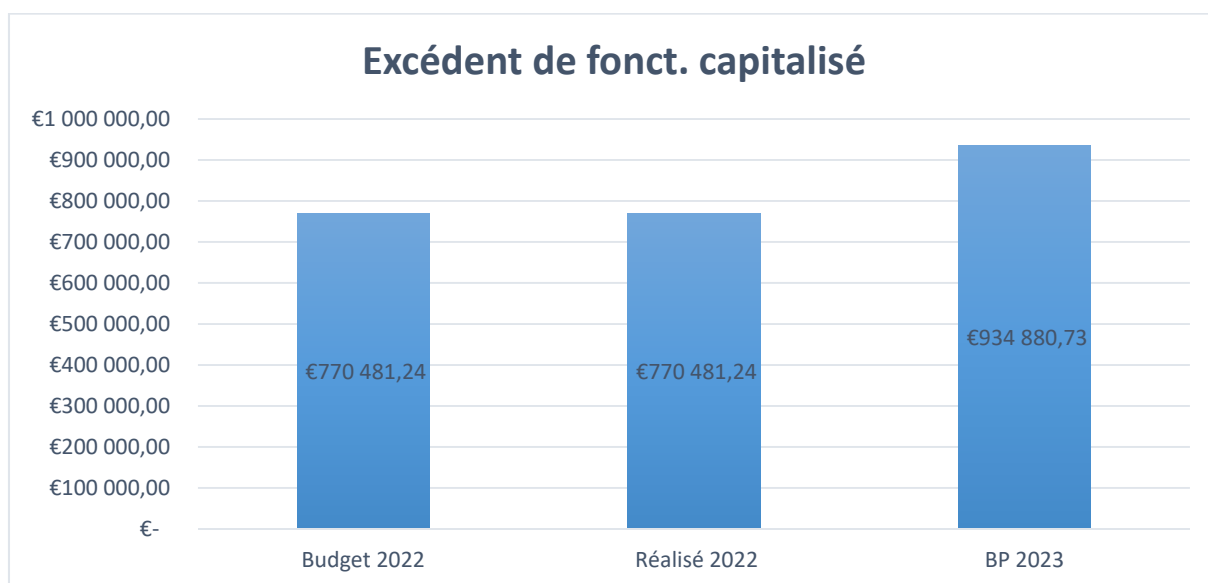


Ville de Cosne-Cours-sur-Loire

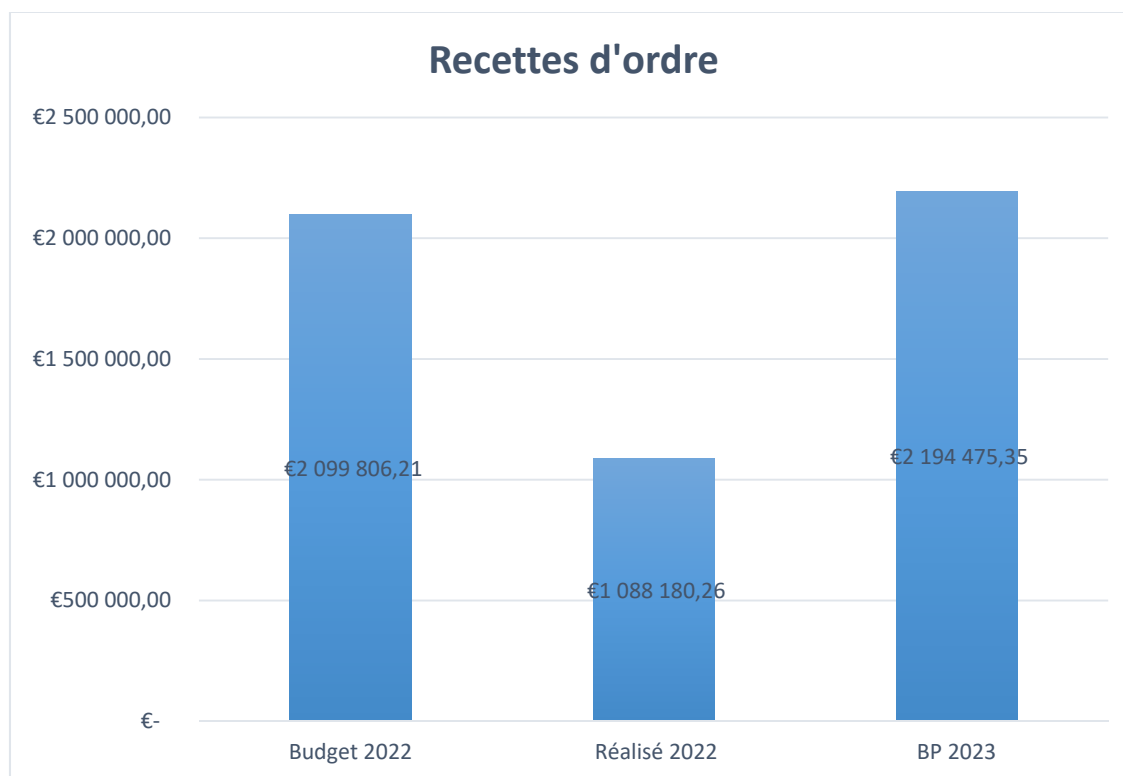
Les recettes financières d'investissement sont composées :

- Du remboursement du FCTVA sur les dépenses de N-1.
- D'une dotation de l'excédent de fonctionnement en investissement (excédent capitalisé) de 770 481,24€ en 2022 et d'une dotation prévisionnelle pour 2023 de 934 880,73€.
- Des produits de cessions prévus en investissement mais dont l'encaissement se réalise en fonctionnement en 2022.

Excédent de fonctionnement capitalisé :



Recettes d'ordre



Les recettes d'ordre ne génèrent pas de flux financiers.

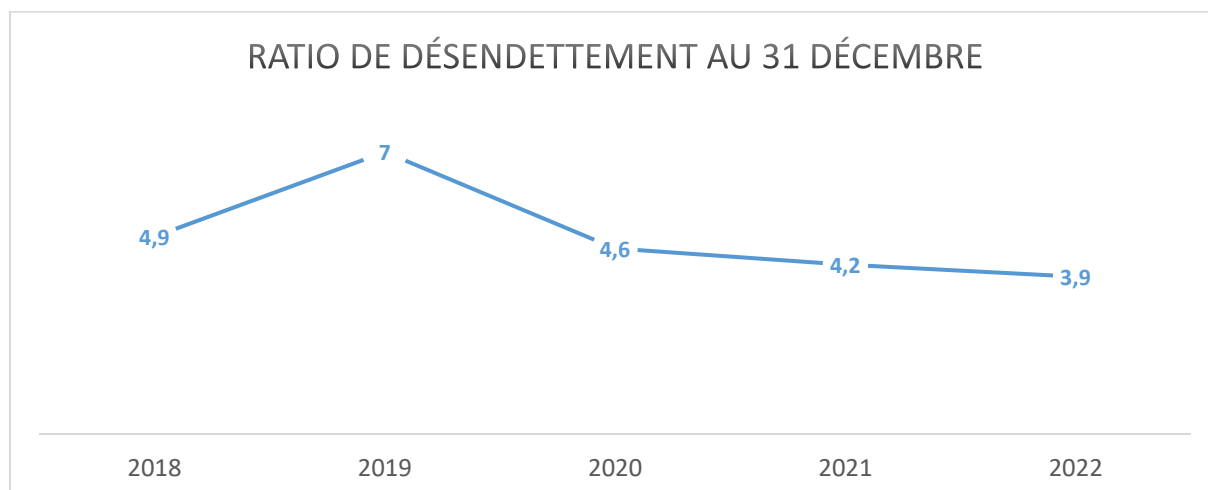
Elles sont composées :

- du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)
- des dotations aux amortissements, opération entre section.

Endettement :

La capacité de désendettement de la collectivité est 3.9.

Ce ratio, exprimé en nombre d'années, est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.



BUDGET ANNEXES

Budget EAU

Fonctionnement	2022	2021
Résultat de l'exercice	3 216,87 €	24 795,86 €
Report N-1	51 841,48 €	61 410,27 €
Résultat cumulé	55 058,35 €	86 206,13 €
Investissement	2022	2021
Résultat de l'exercice	717,64 €	- 5 713,43 €
Report N-1	- 34 364,65 €	- 28 651,22 €
Résultat cumulé hors RAR	- 33 647,01 €	- 34 364,65 €
Restes à réaliser	- €	- €
Résultat cumulé	- 33 647,01 €	- 34 364,65 €
Résultats cumulés toutes sections confondues	21 411,34 €	51 841,48 €

BUDGET DE L'EAU	2022		2023
	Budget	Réalisé	Budget
Fonctionnement			
Dépenses	214 590,48 €	125 389,87 €	167 160,34 €
011 - Charges à caractère général	5 250,00 €	4 608,31 €	4 660,26 €
012 - Charges de personnel	20 000,00 €	19 829,00 €	20 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	86 896,48 €	- €	33 569,00 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre section	68 944,00 €	68 944,00 €	70 180,00 €
66 - Charges financières	33 500,00 €	32 008,56 €	38 751,08 €
Recettes	214 590,48 €	128 606,74 €	167 160,34 €
002 - Excédents antérieurs reportés	51 841,48 €	- €	21 411,34 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre section	749,00 €	749,00 €	749,00 €
70 - Produits des services, du domaine	162 000,00 €	127 857,74 €	145 000,00 €
Investissement			
Dépenses	190 705,13 €	102 591,01 €	137 396,01 €
001 - Solde d'exécution N-1 (déficit)	34 364,65 €	- €	33 647,01 €
040 - Opé.d'ordre de transfert entre section	749,00 €	749,00 €	749,00 €
041 - Opérations patrimoniales	250,00 €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	102 000,00 €	101 842,01 €	103 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	53 341,48 €	- €	- €
Recettes	190 705,13 €	103 308,65 €	137 396,01 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	86 896,48 €	- €	33 569,00 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre	68 944,00 €	68 944,00 €	70 180,00 €
041 - Opérations patrimoniales	250,00 €	- €	- €
1068 - Excédent de fonct. capitalisé	34 364,65 €	34 364,65 €	33 647,01 €
27 - Autres immobilisations financières	250,00 €	- €	- €

Budget ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	2022	2021
Résultat de l'exercice	127 403,43 €	221 123,83 €
Report N-1	768 963,81 €	557 059,30 €
Résultat cumulé	896 367,24 €	778 183,13 €
Investissement	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 996 550,10 €	- 62 099,59 €
Report N-1	170 929,59 €	233 029,18 €
Résultat cumulé hors RAR	- 825 620,51 €	170 929,59 €
Restes à réaliser	- 466 569,52 €	- 180 148,91 €
Résultat cumulé	- 1 292 190,03 €	- 9 219,32 €
Résultats cumulés toutes sections confondues	- 395 822,79 €	768 963,81 €

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT	2022		2023	
	Budget	Réalisé	Budget	RARBS
Fonctionnement				
Dépenses	1 332 619,81 €	305 850,77 €	563 656,00 €	
011 - Charges à caractère général	27 000,00 €	12 733,80 €	10 400,00 €	
012 - Charges de personnel	40 000,00 €	39 648,00 €	40 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	1 002 548,81 €	- €	210 638,00 €	
042 - Opé. d'ordre de transfert entre section	208 471,00 €	208 471,00 €	204 776,00 €	
66 - Charges financières	54 600,00 €	44 997,97 €	97 842,00 €	
Recettes	1 332 619,81 €	433 254,20 €	563 656,00 €	
002 - Excédents antérieurs reportés	768 963,81 €	- €	- €	
042 - Opé. d'ordre de transfert entre section	53 656,00 €	53 656,00 €	53 656,00 €	
70 - Produits des services, du domaine	510 000,00 €	375 245,73 €	510 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	- €	0,47 €	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	4 352,00 €	- €	
Investissement				
Dépenses	2 146 018,72 €	1 353 471,14 €	2 137 785,48 €	466 569,52 €
001 - Solde d'exécution N-1 (excédent)	- €	- €	825 620,51 €	
040 - Opé. d'ordre de transfert entre section	53 656,00 €	53 656,00 €	53 656,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	248 500,00 €	24 330,72 €	1 000,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	151 000,00 €	150 306,08 €	154 499,97 €	
20 - Immobilisations incorporelles	49 417,00 €	23 782,50 €	- €	16 205,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 643 445,72 €	1 101 395,84 €	1 103 009,00 €	450 364,52 €
Recettes	2 146 018,72 €	356 921,04 €	2 604 355,00 €	
001 - Solde d'exécution N-1 (excédent)	170 929,59 €	- €	- €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 002 548,81 €	- €	210 638,00 €	
040 - Opé. d'ordre de transfert entre section	208 471,00 €	208 471,00 €	204 776,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	248 500,00 €	24 330,72 €	1 000,00 €	
1068 - Excédent de fonct. capitalisé	9 219,32 €	9 219,32 €	896 367,24 €	
13 - Subventions d' Investissement	259 350,00 €	114 900,00 €	291 573,76 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	1 000 000,00 €	
27 - Autres immobilisations financières	247 000,00 €	- €	- €	

Budget STIC

Fonctionnement	2022	2021
Résultat de l'exercice	- €	- €
Report N-1	- €	- €
Résultat cumulé	- €	- €
Investissement	2022	2021
Résultat de l'exercice	15 599,00 €	11 332,33 €
Report N-1	18 806,58 €	7 474,25 €
Résultat cumulé hors RAR	34 405,58 €	18 806,58 €
Restes à réaliser	- €	- €
Résultat cumulé	34 405,58 €	18 806,58 €
Résultats cumulés toutes sections confondues	34 405,58 €	18 806,58 €

BUDGET DU STIC	2022		2023
	Budget	Réalisé	Budget
Fonctionnement			
Dépenses	166 044,00 €	115 541,75 €	143 000,00 €
011 - Charges à caractère général	25 985,00 €	14 184,95 €	22 659,00 €
012 - Charges de personnel	124 454,00 €	85 756,65 €	104 736,00 €
042 - Opé. d'ordre de transfert entre section	15 599,00 €	15 599,00 €	15 599,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €	1,15 €	5,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1,00 €	- €	1,00 €
Recettes	166 044,00 €	115 541,75 €	143 000,00 €
013 - Atténuation de charges	300,00 €	300,00 €	- €
70 - Produits des services, du domaine	13 000,00 €	7 034,95 €	13 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	152 744,00 €	108 205,77 €	130 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	1,03 €	- €
Investissement			
Dépenses	34 405,58 €	- €	50 004,58 €
21 - Immobilisations corporelles	34 405,58 €	- €	50 004,58 €
Recettes	34 405,58 €	15 599,00 €	50 004,58 €
001 - Solde d'exécution N-1 (excédent)	18 806,58 €	- €	34 405,58 €
040 - Opé. d'ordre de transfert entre section	15 599,00 €	15 599,00 €	15 599,00 €